



Grand rhinolophe

Rhinolophus ferrumequinum

Mammifères, Chiroptères, Rhinolophidés

Directive « Habitats » - Annexes II et IV
Directive « Habitats » - Etat de conservation région atlantique : défavorable inadéquat
Liste rouge mondiale - Cotation UICN : Préoccupation mineure
Liste rouge européenne - Cotation UICN : Quasi-menacé
Liste rouge des mammifères continentaux de France : Quasi-menacée
Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire : article 2
Considérée comme espèce à préoccupation forte
dans le Plan Régional d'Actions aquitain
pour les Chiroptères

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Le plus grand des rhinolophes européens mesure de 5 à 6 cm de long et jusqu'à 40 cm d'envergure pour un poids de 17 à 34 g. Ses oreilles larges sont dépourvues de tragus. Son appendice nasal en forme caractéristique de fer à cheval permet de le reconnaître facilement. Son pelage dorsal est gris brun plus ou moins teinté de roux et ventral gris blanc à blanc jaunâtre. Au gîte, pend enveloppé dans ses ailes, isolément ou en groupe serré.

RÉPARTITION ET ÉTAT DES POPULATIONS



Espèce paléarctique eurasiatique, il occupe l'Europe moyenne, l'Afrique du nord et l'Asie mineure jusqu'en Chine et au Japon. En Europe l'espèce s'arrête au sud de la Grande-Bretagne, au sud de l'Allemagne et de la Pologne et jusqu'au bord de la Mer Noire. Elle occupe l'ensemble du pourtour méditerranéen. Elle a disparu du Danemark, d'Ecosse et Irlande. Le Grand rhinolophe est devenu très rare en Angleterre et au Pays de Galles, en Belgique, Luxembourg, Suisse ainsi qu'en Allemagne.

En Europe l'espèce était en très fort déclin jusqu'à la fin 1980. depuis, la tendance des populations est variable d'un pays à l'autre.

En France, le Grand rhinolophe occupe l'ensemble du territoire métropolitain, y compris la Corse, de façon plus ou moins homogène. L'espèce est régulière dans l'ouest, le sud-ouest et plus rare dans le sud-est, le nord et le nord-est du pays, exceptées la Bourgogne et la Franche-Comté. Sa tendance des populations est

stable, sur les dix dernières années voire en hausse dans la partie sud du pays.

CARACTÈRES BIOLOGIQUES

Les accouplements ont lieu fin août-début septembre. Le Grand rhinolophe entre en hibernation de septembre-octobre à avril. Dès le mois de mai, les femelles forment des colonies de mise-bas de taille variable (quelques dizaines en Aquitaine). De mi-juin à fin juillet, elles donnent naissance à un seul jeune. Les jeunes sont sevrés vers 45 jours. La maturité sexuelle est entre 2 et 3 ans. La longévité est de 30 ans. Dès la tombée de la nuit, le Grand rhinolophe s'envole directement du gîte diurne vers les zones de chasse en suivant préférentiellement des corridors boisés. La première phase de chasse est suivie d'une phase de repos dans un gîte nocturne, puis alternent de courtes phases de chasse et des phases de repos. Le Grand rhinolophe repère obstacles et proies par écholocation. Selon la région, les lépidoptères représentent 30 à 45% (volume relatif), les coléoptères 25 à 40%, les hyménoptères (ichneumonidés) 5 à 20%, les diptères (tipulidés et muscoïdés) 10 à 20%, les trichoptères 5 à 10% du régime alimentaire.

ÉCOLOGIE

Le Grand rhinolophe recherche les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies, pâturés et de ripisylves, landes, friches, vergers pâturés, jardins.

Il rejoint les zones de chasse en suivant préférentiellement des corridors boisés. Plus la colonie est importante, plus ces zones sont éloignées du gîte (dans un rayon de 2-4 km, rarement 10 km). Chez les jeunes, la survie dépend de la richesse en insectes dans un rayon de 1 km. Le vol est papillonnant, généralement à faible hauteur (0,3 m à 6 m). L'espèce évite généralement les espaces ouverts et suit les alignements d'arbres, les haies voûtées et les lisières boisées pour se déplacer ou chasser.

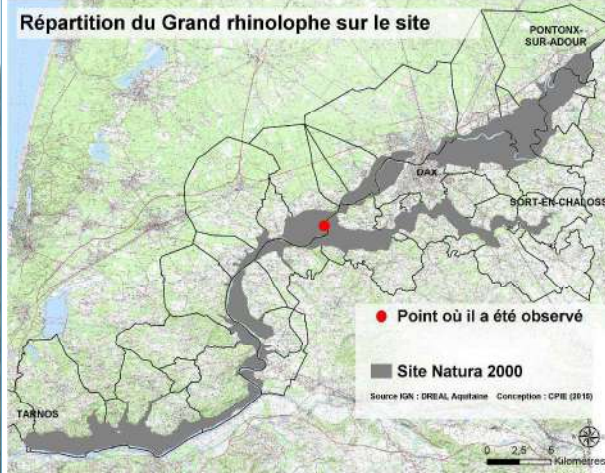
L'espèce est très fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, en particulier les femelles, les mâles ayant un comportement plus erratique. Généralement, 20 à 30 km peuvent séparer les gîtes d'été de ceux d'hiver. Les gîtes d'hivernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs), souvent souterraines. Les gîtes de reproduction sont variés : les colonies occupent greniers, bâtiments agricoles, vieux moulins, églises, mais aussi galeries de mine et caves suffisamment chaudes. Des bâtiments près des lieux de chasse servent régulièrement de repos nocturne voire de gîtes complémentaires.

Le Grand rhinolophe sur le site

IMPORTANTANCE DU SITE

En l'état actuel des connaissances, il est difficile d'évaluer l'importance du site pour l'espèce.

RÉPARTITION CONNUE DE L'ESPECE



Le Grand rhinolophe a été contacté une seule fois en vol dans la forêt communale de Rivière, Méès, sans que la colonie source (bâti ou cavité) n'ait été identifiée. Il serait intéressant de rechercher et visiter les gîtes potentiels de cette espèce dans le secteur.

HABITATS POTENTIELS

Territoires de chasse, cette espèce affectionne les paysages semi-ouverts, offrant une grande diversité d'habitats, constitués de boisements clairs de feuillus, d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies et pâturés de préférence par des bovins et de ripisylves, landes, friches, vergers pâturés, jardins... Les cultures, spécialement de maïs, et les milieux ouverts dépourvus d'arbres sont généralement évités car ils constituent des milieux peu favorables à leurs déplacements, et sont inaptes à produire une quantité suffisante de proies.

Pour les gîtes, les grands rhinolophes se reproduisent généralement dans les combles chaudes (bâtiments publics : églises, mairies, écoles ; ou même privés exploitations agricoles). Le maintien de l'espèce dépendra aussi de la pérennité du patrimoine bâti.

MENACES ET FACTEURS D'EVOLUTION

- **Fragmentation du territoire** infrastructures routières et ferroviaires (risque collision et diminution des territoires de chasse), destruction/discontinuité des corridors écologiques
- **Disparition des gîtes de transit et de reproduction** réaménagement des granges et vieilles bâtisses
- **Intensification de l'agriculture et de la sylviculture**

PROPOSITIONS DE GESTION

- **Maintien de la mosaïque de milieux naturels du site** (prairies naturelles, boisements âgés et bien stratifiés, haies, lisières feuillues...)
- **Inventaire des colonies** et caractérisation des gîtes et des habitats de chasse. Les territoires de chasse sont encore mal connus dans le contexte spécifique landais et le lien entre les différentes colonies reste à étudier.
- **Conserver/restaurer les zones de gîtes identifiées**
- **Conserver/restaurer les continuités écologiques** entre gîtes et territoires de chasse (haies, lisières, ripisylves)
- **Sensibiliser les acteurs du site** sur les services rendus par l'espèce et sur la nécessité de la maintenir en bon état de conservation (gîtes et habitats de chasse)

Action F10 = Développement et entretien du réseau bocager

Action F12 = Conservation et amélioration des capacités d'accueil du site pour les EIC

Action F13 = Mettre en place une gestion conservatoire des stations d'EIC

Action F14 = Suivi de l'état de conservation des habitats et espèces

Actions F15 et F16 = Communication et sensibilisation aux enjeux du site et accompagnement technique des projets du territoire pour s'assurer de leur prise en compte